



# REGLEMENT INTERIEUR

## ESPACE BIEN-ETRE : SPA

*Ce sont des règles de bon sens qui permettront aux utilisateurs suivants de prendre autant de plaisir que vous dans un espace propre et agréable : respect des lieux, hygiène et sécurité.*

### REGLES GENERALES

(Version simplifiée, version complète disponible ci-dessous)

- 1- L'espace jacuzzi est ouvert **uniquement sur réservation** en accord avec les horaires d'ouverture du SPA.
- 2- L'accès et l'utilisation de cet espace détente est strictement réservé aux clients.  
L'accès est interdit aux enfants de moins de 15 ans, et aux enfants de moins de 18 ans non accompagnés par un adulte.
- 3- L'Espace Bien-être est basé sur la détente et la relaxation. Nous vous prions de **respecter le calme et la discrétion requis**. Le spa n'est pas une piscine, il est interdit de sauter ou d'éclabousser.
- 4- Il est bien sûr interdit de manger, de boire, de fumer et/ou vapoter dans l'espace Bien-être.
- 5- Des serviettes et/ou des peignoirs vous seront attribués lors de votre arrivée.
- 6- Interdiction de pénétrer dans la pièce avec des chaussures de ville ; des chaussons sont à votre disposition.
- 7- Il est **obligatoire** de se doucher avant d'accéder à l'espace jacuzzi.
- 8- Il est **interdit de modifier les paramètres** du boîtier de commande présent sur le jacuzzi
- 9- Respecter les règles d'utilisation du SPA énoncées ci-après.
- 10- A l'issue de votre passage dans le jacuzzi, veuillez déposer les chaussons sur le tapis et les serviettes sur les patères réservés à cet effet.
- 11- Les propriétaires de la SARL ESCALE EVASION se réservent le droit d'exclure et d'interdire l'entrée dans l'espace Bien-être à toute personne dont le comportement irait à l'encontre de ces règles

## REGLES D'UTILISATION DU JACUZZI

- 1- Le jacuzzi est prévu pour 1 à 2 personnes durant **40 minutes maximum**.
  - 2- **Vous l'utilisez sous votre responsabilité** : en cas de dégradation du matériel ou d'utilisation de savon ou autres substances dans le jacuzzi, les réparations des dégâts seront à la charge des utilisateurs.
  - 3- Règles d'hygiène à respecter :
    - Douche préalable à l'eau savonneuse, cheveux longs attachés.
    - Tenue de bain décente exigée et attitude correcte de rigueur.
    - Seul le maillot de bain est autorisé pour les hommes et les garçons ; sont interdits tous les autres vêtements (t-shirts, caleçons, boxers-shorts, bermudas et toute autre tenue qui s'apparenterait à un short).
- **Les crèmes et huiles solaires sont formellement interdites dans le SPA.**
- 4- Il est déconseillé de se baigner avec tout objet de valeur.  
La SARL ESCALE EVASION décline toute responsabilité en cas de dommage physique, matériel ou altération (bijoux, téléphone, appareil photo...).
  - 5- Sont interdits : cigarettes, chewing-gum, aliments, boissons.
  - 6- Pour vous rendre à l'espace Bien-être, vous utiliserez les serviettes et/ou les peignoirs qui vous ont été remis lors de votre arrivée ainsi que les chaussons mis à votre disposition.
  - 7- Attention à la noyade : la chaleur renforce les effets des médicaments et de l'alcool et peut faire perdre connaissance. Sortez immédiatement de l'eau si vous vous sentez fatigués ou somnolents.

La pratique du SPA n'est pas sans conséquence pour la santé selon les individus.

Nous invitons donc les usagers à la prudence et à se renseigner sur cette pratique auprès de leur médecin.

Pendant la grossesse, l'utilisation du SPA peut être préjudiciable pour le fœtus.

Si vous avez des problèmes de santé (de type cardiovasculaires, diabète, obésité...) demandez donc conseil à votre médecin avant d'utiliser le SPA.

En cas de lésions cutanées évitez d'utiliser le SPA.

La direction se réserve le droit de fermer l'espace détente en cas de force majeure : mauvaise qualité bactériologique de l'eau, fermeture pour entretien, non-respect des consignes d'hygiène et de sécurité.

# REGLES GENERALES

Version complète



## Les conditions à accepter à «ESCALE EVASION»

Entre la SARL «ESCALE EVASION», 3 rue du marché-vieux 38460 CREMIEU, immatriculée au Registre du Commerce et des Entreprises de Vienne, SIRET 91513455500019, représentée par Mme KOUCHNER, en qualité de chef d'entreprise, dûment habilitée aux fins des présentes. La SARL peut être contactée à l'adresse postale du centre, par téléphone (aux horaires d'ouverture) ou par email, toutes les informations de contact sont stipulées sur la page « [contact](#) » accessible via la page d'accueil du site.

Ci-après le « l'Établissement », « Escale Evasion » ou la « SARL ».

D'une part,

Et toutes les personnes physiques utilisant les services ou consommant des produits au sein de l'Établissement, ci-après, « les Clients » ou le « le Client ».

D'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

## **PREAMBULE**

Les Clients ont pour obligation individuellement de prendre connaissance du présent règlement et de s'y conformer en totalité. La communication du présent règlement est à la charge du Client ayant réservé les services et produits, soit en invitant l'intégralité des participants à consulter le présent règlement sur le site internet présent à cette adresse (<https://www.escale-evasion.fr>), ou de demander une copie du règlement à l'accueil de l'Établissement lors de l'arrivée.

Le fait qu'aucune notification de la part des Clients ne soit communiquée lors de l'arrivée a pour effet le consentement total du présent règlement.

Le Client ayant effectué la réservation est tenu pour responsable financièrement en cas de dégradation, à charge pour lui de faire valoir ses droits par la suite auprès des personnes l'accompagnant durant sa réservation si besoin.

Lors de l'arrivée au centre « ESCALE EVASION » pour la réservation, il pourra être demandé une pièce d'identité en cours de validité au client ayant effectué la réservation, une copie numérique sera ainsi conservée dans les archives d' « ESCALE EVASION ». Si le client ayant effectué la réservation n'est pas en mesure de présenter une pièce d'identité, l'une des personnes l'accompagnant peut se substituer à cette obligation. Cette substitution a pour effet de nommer le porteur de la pièce d'identité ainsi enregistrée comme responsable des dégradations pouvant être commises en substitution à la personne ayant réservé, si le cas échéant, les données renseignées sur le compte ne permettaient pas de retrouver ou d'identifier la personne. Si aucune des personnes n'est en mesure de présenter une pièce d'identité le jour de la réservation, la réservation ne pourrait avoir lieu et serait de ce fait annulée sans aucune compensation possible.

Lors de l'arrivée au centre « ESCALE EVASION » il pourra être demandé au Client ayant effectué la réservation une caution par empreinte de carte bancaire selon les dispositions des CGV. Si le Client ayant effectué la réservation n'est pas en mesure de présenter une carte bancaire permettant l'empreinte pour caution, l'une des personnes l'accompagnant peut se substituer à cette obligation. Cette substitution a pour effet de nommer le porteur de la carte bancaire comme responsable financier des dégradations pouvant être commises en substitution à la personne ayant réservé, cela à hauteur de la caution. Si aucune des personnes n'est en mesure de présenter une carte bancaire permettant l'empreinte pour caution le jour de la réservation, la réservation ne pourrait avoir lieu et serait de ce fait annulée sans aucune compensation possible.

Lors de l'arrivée au centre « ESCALE EVASION », il sera demandé aux Clients de déposer à l'accueil tous les éléments non autorisés à l'intérieur des espaces privatifs (boissons, nourriture, tabac, chicha, produits personnels, cosmétiques etc.). Tout refus de dépôt entraînera une interdiction d'entrer pour le ou les personnes le refusant, sans aucune compensation possible (aucun remboursement ni déplacement). Le personnel d' « ESCALE EVASION » se réserve le droit d'annuler toute réservation dans le cas où des éléments non autorisés seraient découverts après la demande de les déposer à l'accueil, cela sans aucune compensation possible (aucun remboursement ni déplacement). Si des éléments non autorisés sont découverts après l'entrée dans l'espace, comme lors d'un contrôle ou autre, relevant de la dissimulation volontaire, il sera considéré comme ayant été utilisés ou consommés, ainsi les amendes concernées s'appliquent, notamment et non exclusivement pour les chichas qui seraient trouvées après l'entrée, l'amende pour « Non-respect de l'interdiction de fumer/vapoter ou de faire entrer des éléments non autorisés » s'applique.

Toute personne qui utilise le lieu marque automatiquement son accord avec le présent règlement et reconnaît entrer dans un espace privatisé dont les locaux et les appareils sont en parfait état.

### **Article 1 : Objet**

Le présent règlement intérieur détermine les règles et obligations des Clients lors d'un passage dans l'Établissement d' «ESCALE EVASION».

### **Article 2 : Dispositions générales**

Du fait de la nature de privatisation, l'Établissement «ESCALE EVASION» est entièrement déchargé de tout manquement aux règles de sécurité, de bonnes mœurs, d'hygiène et plus généralement de tout dommage ou préjudice causé aux Clients à l'intérieur d'un espace privatif, résultant d'un non-respect des règles, des lois ou des consignes mentionnées verbalement ou affichées sur le site internet et/ou en magasin (Conditions Générales de Vente, Règlement Intérieur, Informations de Sécurité...).

Aucune boisson ou nourriture ne seront admises dans l'espace privatif en dehors des produits vendus et/ou offerts par «ESCALE EVASION».

Le personnel d'«ESCALE EVASION» se réserve le droit d'entrer dans l'espace occupé pour garantir le respect des consignes et du règlement intérieur.

La direction se réserve le droit de refuser l'accès de l'Établissement pour quelques raisons que ce soit, notamment et non exclusivement pour ivresse, retard trop important, etc.

### **Article 3 : Dégradation et/ou non-respect du règlement ou consignes du centre :**

Toute dégradation sera facturée au Client sur la base d'une remise en état de l'espace par des professionnels de qualité au seul choix d'«ESCALE EVASION» ou par remplacement à l'identique des éléments détériorés, ainsi que sur la perte du chiffre d'affaire que représente la dégradation, du jour de la dégradation au jour de la remise en état complète de l'espace. Le paiement de la facture dans un tel cas se fera dès le montant établi, par encaissement de la caution si présente et suffisante, dans le cas contraire selon les dispositions des CGV.

Dans l'éventualité où le client souhaite faire intervenir son assurance afin de couvrir les frais, il va du devoir du Client de régler la facture dans les délais annoncés, à sa seule charge ensuite de faire valoir ses droits auprès de son assureur pour obtenir un remboursement.

### **Article 4 : Tenue**

Le port du maillot de bain est obligatoire dans les espaces privatifs. Il est obligatoire de se rhabiller pour sortir des espaces privatifs, sauf cas de force majeure.

Le port des tongs antidérapantes fournies par l'Établissement (1 paire par personne) est obligatoire dans l'espace, cela afin de prévenir toute chute éventuelle. Le port de chaussures autre que celles fournies par l'Établissement est interdit dans les espaces privatifs, à l'exclusion du SAS d'entrée.

### **Article 5 : Age minimum**

L'accès aux espaces privatifs est strictement interdit aux enfants de moins de 15 ans. Les mineurs, à partir de 16 ans, ont accès aux espaces privatifs sous la responsabilité d'un accompagnant majeur désigné responsable. Sauf demande contraire, le Client effectuant la réservation est automatiquement désigné responsable, il est de son devoir d'informer les parents ou tuteur légal des enfants présents lors de la séance.

#### **Article 6 : Consommation d'alcool**

La consommation de boissons alcoolisées se fait sous votre seule responsabilité. Pour rappel, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, la consommation doit donc se faire avec modération. Pour rappel, la consommation d'alcool est totalement interdite aux mineurs, en cas de présence de mineurs de 16 ans ou plus, il va de la responsabilité de l'accompagnant désigné responsable de faire respecter cette règle dans l'espace privatif.

Pour rappel, la vente d'alcool étant interdite aux mineurs.

La SARL «ESCALE EVASION» ainsi que ses dirigeants et salariés ne pourront être mis en cause en cas d'accident dû à une trop grande consommation d'alcool.

LA SARL se réserve le droit d'exclure les Clients ne respectant pas les consignes de consommation modérée d'alcool, en affichant clairement une ébriété manifeste. L'exclusion du Client pourra ainsi se faire de façon temporaire ou définitive pendant ou ultérieurement à une séance à «ESCALE EVASION», cela sans aucune compensation possible.

#### **Article 7 : Drogues et tabac**

La consommation de drogues et produits illicites est strictement interdite au sein de l'Établissement.

Il est totalement interdit de fumer et/ou de vapoter dans l'Établissement. Les fumées pouvant rendre impropre l'espace privatif pour les réservations suivantes, l'Établissement se réserve le droit de facturer aux Clients les réservations ainsi annulées par le non-respect de cette règle.

La SARL se réserve le droit d'exclure et d'engager des poursuites judiciaires contre les Clients ne respectant cette obligation.

Le non-respect de cette règle entraînera une Amende avec facturation immédiate sur la caution, ou en cas d'absence de caution par l'envoi d'une facture pour dédommagement, cela dès constatation par les équipes de nettoyage (les constatations «ESCALE EVASION» faisant foi). Cette dégradation sera ainsi facturée en cas de dégradation directe ou indirecte dû au non-respect de cette règle ou dû à d'autres dégradations.

#### **Article 8 : Prostitution**

Toute forme de prostitution est interdite au sein d'«ESCALE EVASION». Tout manquement à cette règle entraînera des poursuites judiciaires et l'exclusion définitive du Client sans aucune compensation possible.

#### **Article 9 : Hygiène**

Pour des raisons d'hygiène de l'eau et des espaces, il est obligatoire de se doucher au savon, fourni par l'établissement, et de bien se rincer avant chaque entrée dans le spa. L'utilisation du savon est strictement interdite directement dans le spa.

Il est formellement interdit d'apporter des crèmes, huiles de massage, huiles solaires et autres produits de beauté dans l'espace privatif. Seule l'huile de massage apportée par les masseurs (ses) habilités (ées) auprès de l'Établissement est autorisée, avec pour rappel une obligation absolue de se doucher au savon si le Client a l'opportunité d'utiliser de nouveau le spa après le massage.

Le non-respect de ces règles pouvant rendre impropre l'espace privatif pour les réservations suivantes, l'Établissement se réserve le droit de facturer aux Clients les réservations ainsi annulées par le non-respect de cette règle.

#### **Article 10 : Retards, heure d'arrivée et de sortie**

Tout retard supérieur à 10 mn à l'arrivée entraîne la perte de la réservation, il est impossible de décaler l'heure de sortie de l'espace privatif du fait des réservations suivantes.

Afin de profiter pleinement de la location, il est demandé au Client de se présenter 10 minutes avant l'heure de réservation (l'heure d'«ESCALE EVASION» faisant foi), cela dans le but de faire la visite des installations avec le rappel des consignes importantes à respecter. Cette visite étant obligatoire, le délai nécessaire à celle-ci empiètera sur le temps de la séance en cas de retard.

Il est impératif de libérer l'espace loué à l'heure de fin du créneau, communiqué par le personnel, pour permettre le nettoyage de l'espace avant l'arrivée des clients suivants.

Tout retard lors de la sortie entraînera une réduction du temps de prestation de type massage, soins corps ou visage. Tout retard trop important lors de la sortie empêchant de louer l'espace suivant, la réservation ainsi annulée sera entièrement facturée au Client avec la réserve de demander des pénalités supplémentaires dû à la frustration du client suivant et aux compensations qu'«ESCALE EVASION» devra lui apporter.

### **Article 11 : Massages**

Les masseurs et masseuses intervenant dans les espaces sont des professionnels qualifiés et indépendants soigneusement sélectionnés par «ESCALE EVASION». Les soins prodigués sont entièrement sous leur responsabilité. En cas d'insatisfaction à propos des soins prodigués, la responsabilité d'«ESCALE EVASION» ne pourra être engagée. Pour toute réclamation il appartient au Client de traiter directement avec la direction.

Les masseurs et masseuses intervenant dans les espaces doivent être traités avec respect. Ils se réservent le droit de stopper les soins et quitter l'espace en cas de non-respect de leur intégrité physique ou morale, cela sans aucune compensation possible.

### **Article 12 : Nuisances**

Le centre «ESCALE EVASION » est considéré comme un lieu de détente. Il est donc formellement interdit de crier. «ESCALE EVASION» se réserve le droit de d'intervenir dans l'espace, de mettre fin à une séance, de modifier ou de couper le volume des installations audio en cas d'abus.

Bien que l'espace soit « privatif », il n'en est pas un lieu pour des relations intimes. Il en va de l'hygiène des Clients et du respect du personnel.

Les animaux ne sont pas acceptés au sein de l'Établissement d'«ESCALE EVASION».

### **Article 13 : Responsabilité civile**

Le Client reste responsable de l'utilisation correcte de l'infrastructure mise à sa disposition par «ESCALE EVASION». Le Client a l'obligation de se reporter aux notices explicatives qui lui sont présentées et où il trouvera aussi des instructions et des précautions d'utilisation qu'il est important de connaître et de respecter. Chaque Client prendra soin de bien lire ces recommandations avant d'utiliser un appareil. En cas de doute, le personnel d'«ESCALE EVASION» est à l'entière disposition du Client afin de répondre à toutes questions sur les règles à observer dans l'espace privatif et ses installations.

Dans le cas d'une utilisation inappropriée des installations ou d'un non-respect du règlement le Client est tenu de couvrir les frais de réparation et/ou de remise en état liés aux dégâts éventuels intervenus dans le spa privatif loué par ses soins. A ce titre chaque Client engage sa responsabilité civile.

Un état des lieux est effectué au départ du Client. Toute anomalie lui sera signalée par la direction le jour même où le lendemain en ce qui concerne la dernière réservation de la soirée.

### **Article 14 : Sécurité**

Il est déconseillé de se baigner avec tout objet de valeur. Le centre «ESCALE EVASION» décline toute responsabilité en cas de dommage physique ou matériel, perte et vol ou altération.

Pendant la grossesse, l'utilisation du Spa privatif peut être préjudiciable pour le fœtus (il est nécessaire de demander conseil à son médecin traitant). En cas de soucis de santé, de problèmes cardiovasculaires, diabète, obésité, varices,... il est nécessaire de demander conseil à son médecin traitant avant l'utilisation du sauna, du hammam et du spa. En cas de lésions cutanées, il est déconseillé d'utiliser le spa.

Dans tous les cas, il est impératif pour sa propre sécurité que le Client respecte les règles d'utilisation du sauna, du hammam et du spa.

#### **Article 15 : Prêt de serviettes de bain et peignoirs**

Les serviettes de bains et peignoirs fournis à l'arrivée du Client restent la propriété exclusive d'«ESCALE EVASION», le Client est tenu de les laisser dans l'espace au moment de son départ. En cas de non-respect de cette règle, le Client se verra facturé 30€ (trente euros) par produits pour remplacement et dédommagement du vol ainsi commis.

Les serviettes de bains et peignoirs sont fournis en parfait état à l'arrivée du Client, tout produit de prêt rendu abîmé se verra facturé 30€ (trente euros par produit pour remplacement et dédommagement.)

#### **Article 16 : Règles d'utilisation des équipements**

##### **Article 16.1 : Règles d'utilisation du spa**

L'accès au spa est interdit aux enfants de moins de 15 ans. L'accès au spa dans les espaces privés pour les mineurs est sous la responsabilité de l'accompagnant désigné responsable. Le spa de l'espace privé d'«ESCALE EVASION» est prévu pour : 2 personnes maximum

Les règles à respecter :

- Une séance de spa dure en moyenne 20 à 40 minutes et peut varier selon les besoins et l'intensité du programme sélectionné.
- Avant chaque entrée dans le spa, prendre une douche à l'eau et au savon et bien se rincer.
- Attacher les cheveux longs.
- Une tenue de bain décente est exigée ainsi qu'une attitude correcte.
- Les crèmes, huiles solaires, huiles de massage et autres produits corporels sont formellement interdits dans le spa.
- En cas de dégradation du matériel ou d'utilisation de savon dans le spa, les réparations des dégâts seront à la charge des Clients.
- Il est déconseillé de se baigner avec tout objet de valeur. La direction décline toute responsabilité en cas de dommage physique ou matériel, perte et vol ou altération.
- Sont interdits dans le spa : cigarettes, chewing-gums, aliments, boissons, radio, téléphones portables, appareils photos, caméscopes et plus généralement tout élément extérieur.
- Pour éviter tout risque de noyade, sortir immédiatement en cas de fatigue ou de somnolence, la chaleur renforçant les effets des médicaments et de l'alcool et pouvant faire perdre connaissance.

La direction décline toutes responsabilités pour les cheveux qui déteignent (colorations) et les maillots de bain qui change de couleur : les spas contiennent du chlore (désinfectant) en quantité supérieure à celle d'une piscine.